

COMITE DE PILOTAGE PLAINE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 30/03/2021

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Plaine s'est tenue le mardi 30 mars 2021 de 18h30 à 19h45, en visio-conférence.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Projets immobiliers
- Réflexion sur le futur événement du quartier
- Vaccination
- Questions diverses

2. PARTICIPANTS

- **Ville de Clamart**
 - Samira AALLALI, conseillère municipale, déléguée au Centre socio-culturel du Pavé Blanc, à l'Accès aux droits, au Conseil de quartier Plaine
 - Rachel ADIL, adjointe au maire, déléguée à la Démocratie Locale, à l'Égalité Femmes-Hommes, à la Maison de quartier et au Conseil de quartier du Petit Clamart
 - Marie-Laure COUPEAU, adjointe au maire, déléguée à l'État Civil, à la Gestion de la dette, aux Commissions de sécurité et à l'Hygiène-Santé
 - Service Démocratie locale - Communication
- **Membres du Comité de pilotage (Copil)**

3. SUJETS

Après une présentation de chacun des participants, Samira AALLALI donne quelques « règles » de bonnes pratiques pour le bon déroulement de ce copil en visio-conférence (micro, prise de parole, etc). Il est rappelé que l'ordre du jour a été construit en tenant compte des questions reçues préalablement.

I- Projets immobiliers

1- Grand Canal

Ce projet représente 1 500 logements dont 25% de logements sociaux et 75% en accession. Un groupe scolaire a été inauguré en août dernier. Sont aussi prévus des commerces, restaurants, hôtel, des résidences étudiantes et seniors et des espaces publics pour tous.

Les prochaines livraisons prévues en 2021 sont le lot IH (résidence sénior et logements sociaux au T2 2021) et le lot F (résidence étudiante au T3 et logements en accession au T4 2021).

2- L'Allée de Clamart : 56 route du Pavé Blanc

Le descriptif du permis de construire accordé pour les 54-56 route du Pavé Blanc représente : 33 logements, 3 maisons et 34 places de stationnement en sous-sol et des locaux techniques.

Le démarrage des travaux date de l'été 2019, l'achèvement des cloisons initialement prévu en juin 2021, mais du fait de la situation sanitaire la livraison a été différée à début 2022.

3- Les Balcons de Normandie

L'office public Clamart Habitat remplit plusieurs missions. L'une d'elles consiste à permettre aux personnes ayant des revenus modestes de devenir propriétaires. Dans cet objectif, de futurs logements neufs sont mis en vente : 20 appartements neufs de 2, 3 et 4 pièces. Ce bâtiment comportera aussi 21 places de parking en sous-sol et une crèche au rez-de-chaussée.

II- Réflexion sur le futur événement du quartier

Nous souhaitons organiser un nouvel événement dans le quartier dès que la situation pourra nous le permettre.

Des réflexions sont engagées sur le futur événement du quartier qui seront rediscutées lors du prochain comité de pilotage.

Quelques pistes : occuper les espaces verts, avec des animations artistiques (Talents de quartier, tels que yoga, gymnastique, danse...) dans le respect des normes sanitaires ; brocante, espace de jeux...

III- Vaccination

Les chiffres de vaccination sont régulièrement mis à jour sur le site internet Clamart.fr / Vaccination Covid 19.

5 nouveaux centres de vaccination sont ouverts dans le département dont 3 dans le sud. Ils s'ajoutent aux 13 centres déjà implantés et seront situés à : Gennevilliers, Levallois-Perret, Bagneux, Malakoff (mutualisé avec Châtillon) et Antony (mutualisé avec Sceaux et Bourg-La-Reine).

Le centre de vaccination de Clamart est installé dans la salle Hunebelle, place Jules Hunebelle. Il est ouvert du lundi au samedi.

Quelles doses vont arriver et à quelle date ?

Nous n'avons pas le détail à l'avance des quantités de doses livrées. Cela été il y a une montée en charge, par exemple 1000 vaccins sont prévus jeudi.

Où trouver la liste des pharmacies où faire le test antigénique ?

L'information est fluctuante en terme d'horaire et de jours selon l'organisation des pharmacies. Le mieux est de prendre directement contact avec les pharmacies de quartier.

Les centres de santé de la ville proposent des services. Concernant la Covid le site Clamart.fr propose le détail des informations.

En complément, les centres de santé proposeront une affichette pour indiquer les services proposés, notamment sur les modalités de tests.

IV- Questions diverses :

Les pouvoirs et les limites de son intervention, sur le contrôle de rassemblements sur la place Césaire, toujours de pétards la nuit, contrôle des absences de masques dans les rues, tapages nocturnes, etc...). Je ne vois plus de circulation de la police municipale à pied, dans le quartier, est ce supprimé ?

Les rassemblements sur la voie publique (hors COVID) sont autorisés par la loi. Actuellement, les regroupements sporadiques pl. Aimé Césaire sont dus principalement au PMU. Les effectifs de la police municipale verbalisent quotidiennement. De plus une surveillance est assurée par les opérateurs vidéo.

Actuellement avec le couvre-feu, les OVP nous alertent sur l'ensemble de la commune de tout rassemblement d'individus, suivi d'une intervention de la police municipale.

Concernant les patrouilles pédestres, elles sont toujours de rigueur, mais elles s'organisent en proportion des effectifs présents. Depuis plusieurs semaines, nous avons réactivé la brigade moto, qui assure des patrouilles dans tous les accès difficile d'accès pour une voiture.

Positionnement des feux du carrefour Pompidou, côté boulangerie de La Chaumière : (les voitures ayant un feu en retrait par rapport au carrefour continuent à avancer même si le feu est passé au rouge (gênant pour les voiture rue du Pavé Blanc, pour les piétons qui traversent et pour le tramway qui arrive à contre sens)

Qui est en charge de régler ce positionnement ? Une étude est-elle en cours ?

Cela concerne le Département. Cela étant, c'est une situation que nous faisons remonter aux services.

Le stationnement des voitures entre la crèche Normandie et le feu du carrefour Pompidou pourrait-il être plus défini, nouveau marquage ? (Recrudescence de stationnements gênants qui gênent l'accès au parking du 64/66 route du Pavé Blanc et le passage des piétons).

Pour le problème de stationnement, c'est la ville qui peut poser des potelets pour empêcher le stationnement sur le trottoir. L'information est remontée aux services et en cours de réflexion.

Qui est en charge du nettoyage au niveau des commerces le long de la Chaumière (51 au 69 route du pavé Blanc) ? Est-ce les commerçants ou la Ville ? Pouvez-vous nous indiquer la fréquence de passage des équipes propreté ?

Le nettoyage est à la charge de la copropriété, la ville n'intervient pas sur cet espace.

Est-il prévu des projets d'espaces verts, fleurissement (route du Pavé Blanc) ?

Des bacs d'orangerie ont été installés avec du fleurissement à l'angle du pavé blanc et Général de Gaulle, de plus des jardinières seront installées sur les barrières pour début juin pour toute la saison estivale.

Est-il prévu des nouveaux commerces le long de la résidence de la Chaumières ?

Non pas à ce jour

Quelle évolution/ changement pour les commerces Place Aimé Césaire ?

Pas de changement prévu dans l'immédiat. Une procédure en Déclaration d'utilité Publique qui comprend notamment le rachat des murs commerciaux par la collectivité est en cours.

Quand est prévu le nouveau marché Place Aimé Césaire ?

Le projet est en cours de réflexion.

Est-il possible d'avoir des informations (franchise, nature de l'activité commerciale, nombre.) sur les futurs commerces du nouveau quartier Plaine Sud ?

Nous sommes trop en amont du projet. Nous travaillerons à l'implantation d'enseignes de prêt à porter moyen haut de gamme, des commerces orientés restauration ainsi qu'un hôtel 3*.

Quelle est la durée des travaux concernant l'immeuble au 56 route du Pavé Blanc générant un bruit constant pour les riverains depuis août 2019, y compris le samedi, et gênant la circulation des piétons au quotidien ?

Le démarrage des travaux date de l'été 2019 ; nous ajoutons habituellement environ 24 mois.

Avec la Covid, le chantier a pris du retard et sera livré en 2022.

Le service urbanisme a contacté le promoteur et demandé à ce que des dispositions soient prises pour réduire les nuisances.

Est-il prévu une procédure d'utilité publique concernant les commerces situés le long de l'arrêt du tramway d'Ile de France (1 rue de Versailles, du 341 au 353 avenue du Général De Gaulle) ?

Une procédure juridique est en cours.

Est-il prévu un projet immobilier à la place des commerces situés du 51 au 69 route du Pavé Blanc ?

Une procédure foncière vient d'être lancée par VSA Vallée Sud Aménagement

Combien de membres au comité de pilotage ?

Il y a actuellement 14 membres. Une réflexion est engagée pour enrichir le comité pilotage.

Le respect des règles sanitaires (entre autres Place François Mitterrand) ne sont pas toujours respectées.

Nous faisons remonter aux services.

En conclusion, Samira AALLALI remercie tous les participants pour leur présence. Le compte-rendu sera mis en ligne et disponible sur le site de la Ville.

La séance est levée à 19h45.